

Courtemelon, le 2 mars 2012

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 1/2012

En plaine, les cultures redémarrent depuis quelques jours. Elles ont bien supporté la vague de froid, grâce à la couverture de neige. Quelques dégâts de gel s'observent cependant localement ou par taches, mais sans gravité. Les dégâts de campagnol terrestre sont fréquents, mais également localisés.

Les applications de produits phytosanitaires sont à nouveau possibles depuis le 16 février, mais rien ne presse cependant. Rappelons encore une fois que ce sont les stades, l'état de la végétation et celui du terrain qui dictent les interventions et non le calendrier.

COLZA

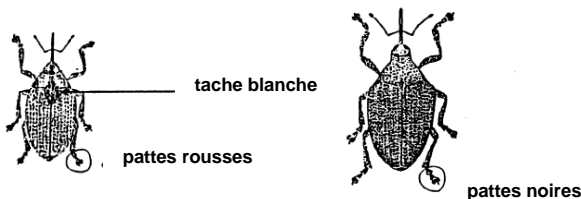
Stade : reprise (CD 30). Aucune nouvelle élongation de la tige n'a encore été observée.

Ravageurs

Les charançons de la tige du chou et les gros charançons de la tige du colza sont apparus dans les cuvettes.

→ **Installez les pièges, si ce n'est déjà fait.**

Contrôle des pièges : récolter les insectes piégés et les identifier, en faisant la différence entre les deux espèces de charançons.



Ne pas confondre : à gauche : charançon de la tige du chou (corps gris clair avec une tache blanche sur le dos, pattes rousses, longueur 2,5 à 3 mm); à droite : gros charançon de la tige du colza (corps gris-noir, pattes noires, longueur 2,6 à 4 mm).

Si le charançon de la tige du chou est inoffensif pour le colza, le gros charançon de la tige du colza peut causer d'importants dégâts à la culture lorsque la tige commence à s'allonger.

Contrôle des cultures : dès que le colza entame la montaison, rechercher les piqûres sur la tige principale de 10 fois 5 plantes successives, bien réparties dans la parcelle.

→ Voir les fiches agridea 6.61, 6.62 et 6.63.

Les seuils d'intervention sont les suivants :

- au début de la montaison (tige de 1 à 5 cm) : 10 à 20 % des plantes piquées ;
- tige de 5 à 20 cm : 40 à 60 % des plantes piquées.

Dans les zones à risque (secteurs où la culture de colza est fréquente et où l'on constate souvent des dégâts dans les témoins), intervenir dès les premières piqûres.

Les insecticides utilisables sont présentés par la fiche agridea 6.66 (février 2011) : il s'agit de pyréthrinoïdes, actifs à basse température, mais **dangereux pour les abeilles**. On les appliquera donc avec toute la prudence requise. Cette famille se divise en deux groupes :

- pyréthrinoïde du groupe A (cyperméthrine, alpha-cyperméthrine, zeta-cyperméthrine, deltaméthrine ou lambda-cyhalothrine). Dans notre région, les méligèthes sont devenus résistants à ces produits. Ils sont utilisables, pour lutter contre le gros charançon, mais avant l'apparition des méligèthes ;
- pyréthrinoïdes du groupe B (etofenprox et bifenthrine). Ils sont encore efficaces contre méligèthes et sont à utiliser, pour lutter contre le gros charançon, dès l'apparition des premiers méligèthes dans les cuvettes.

→ **Ne pas traiter avant les premières piqûres.**

→ **Prévoyez un témoin en cas d'intervention.**

→ **N'oubliez pas la possibilité d'être renseigné par l'alerte colza SMS.**

Risques de carence en Soufre

Le colza étant une culture exigeante en Soufre, il faut prévoir des apports compris entre 35 et 60 kg/ha. Les nouvelles données de base pour la fumure, parues en 2009, permettent d'estimer les besoins des cultures en fonction de critères agronomiques. Le meilleur moyen d'apporter du soufre est d'utiliser un engrais azoté contenant du Soufre lors du 1^{er} ou du 2^{ème} apport.

→ Voir aussi la fiche agridea 19.21.

CÉRÉALES D'AUTOMNE

Stades :

Blé : trois feuilles à plein tallage (CD 13 à 25) ;

Orge : plein à fin tallage (CD 25 à 29). Les cultures sont très fournies.

Désherbage : les premiers traitements printaniers seront envisageables, lorsque les cultures auront bien repris et que les conditions le permettront. Là non plus, rien ne presse, notamment par le fait que bon nombre de cultures ont été désherbées l'automne dernier. De plus, il faudra bien se méfier des amplitudes thermiques importantes entre le jour et la nuit.

Consultez les fiches agridea 2.34.1-2, 2.34.3 et 2.35.1-4.

→ **Nous rappelons que les produits Axial, Axial One, Biathlon ainsi que les produits à base d'isoproturon sont interdits en zone de protection des eaux S2.**

Des cartes indiquant la position de ces zones sont disponibles auprès des communes ou sur le géoportail (<http://geoportail.jura.ch>).

Betterave : effectuez un test de la faculté germinative de vos semences, ce qui évitera bien des désagréments par la suite. N'intervenez dans les parcelles que lorsque les sols seront bien ressuyés.

Pois protéagineux, féverole : la mise en place de ces cultures sera possible dès que les sols seront bien ressuyés. Pensez aussi au désherbage (voir fiches agridea 10.31-33 et 9.31-32).

Herbages : si nécessaire, prévoyez un passage de herse ou de rouleau dans les prairies, pour niveler le terrain, dès que les conditions le permettront. La herse permet aussi de défaire les restes de fumier ou de vieilles bouses séchées, mais elle a par contre tendance à arracher des plantes. N'intervenez qu'en conditions sèches.

Séances d'informations phytosanitaires : la documentation présentée lors des séances des 8 et 9 février dernier est à disposition sur le site internet de la FRI (www.frij.ch), sous « station phytosanitaire ».

Station phytosanitaire cantonale



P.P.
2800 Delémont

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE